

Mesure active

Nom du programme	Bâtiment.	
Genre de programme	Programme d'activité préprofessionnelle.	
Personnes admises	<ul style="list-style-type: none">• Demandeurs d'asile (RA/AP),• Personnes à l'aide d'urgence présentes en Suisse depuis plus que 3 ans,• Participants inscrits par d'autres organismes.	
Nombre de places	15	
Intégration dans le programme possible	A chaque début de trimestre.	
Pré-requis et profil demandés	<ul style="list-style-type: none">• Avoir des connaissances élémentaires en français, au moins orales, pour comprendre ou obtenir des informations simples (niveau A1-A2).• Maîtriser les opérations mathématiques de base ou être disposé à les perfectionner ou à les apprendre.• Être disposé à participer à des cours de formation théorique.• Esprit d'ouverture, de collaboration, aptitude à prendre des responsabilités, autonome et disponible	
Organisation de l'activité	Les participants sont inscrits à une première session de 3 mois. L'inscription peut être renouvelée 3 fois au maximum. Ils suivent 4 heures de cours par semaine en plus de l'activité pratique.	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">• Maîtriser les connaissances et compétences de base spécifiques aux métiers du bâtiment, principalement la peinture et le carrelage et les mettre en pratique.• Améliorer son employabilité et favoriser son insertion professionnelle en qualité de manœuvre avec expérience.	
Contenus et niveaux	<ul style="list-style-type: none">• Les questions de sécurité ainsi que l'organisation sur les chantiers et lors des travaux : dangers, mesures de précaution, préparations, nettoyages.• L'outillage, les machines courantes, leur entretien.• Les différents matériaux, supports et types de peintures et de carrelages.• L'application des peintures, la pose des carrelages.• Mise en pratique sur des chantiers réels de travaux internes à l'Evam.• Participation à des stages en entreprise dans la mesure du possible.	
Evaluation	Vérification continue des acquis à travers des tests pratiques de contrôle des acquis. Un examen final atteste du niveau des compétences en techniques du bâtiment acquises et une attestation remise en fin d'activité en précise les détails.	
Lieu et horaire de l'activité	<ul style="list-style-type: none">• Structures d'hébergement de l'EVAM dans le canton.• Deux jours de pratique (lundi et mardi ou jeudi et vendredi) et une demi-journée de théorie (mercredi).	
Indemnisation	La participation au programme est indemnisée à raison de Fr. 300.00 par mois et les frais de déplacements supplémentaires sont pris en charge par l'EVAM.	